

Script

Le placement de la majuscule obéit à des règles assez précises qu'il convient de respecter.

La première est assez générale : les noms génériques de lieux, d'espaces géographiques, d'institutions prennent une minuscule. Par exemple : « rue », « océan », « pont », etc.

Seuls les noms qui spécifient l'identité du lieu, de l'espace ou de l'institution prennent une majuscule. Donc : « la rue Lepic ». Même chose s'il s'agit d'un nom commun : « la rue des Boutiques », « l'océan Pacifique » ou « l'océan Atlantique », « le pont Neuf » ou « le pont des Soupirs », « la mer Rouge », « le mont Blanc », « le ministère de l'Agriculture ».

Une négligence s'est répandue, notamment dans l'écriture manuscrite, consistant à écrire les prénoms et les patronymes sans majuscule : c'est une faute. Tous les noms propres prennent obligatoirement une majuscule.

La majuscule est obligatoire pour les noms de nationalité : « les Allemands ».

Même chose pour les habitants d'une ville, d'un village, d'un département : « les Caennais », « les Bourguignons ».

Il en va de même des noms d'institutions : « le Conseil constitutionnel », « les Allocations familiales », « le Sénat », « la Police nationale », « la Chancellerie », « l'État » (lorsque le mot renvoie au siège du pouvoir politique).

Enfin, ne pas oublier la majuscule sur les mots désignant des périodes ou des événements de l'histoire : « L'Antiquité », « le Moyen Âge », « la guerre de Trente Ans », « la Révolution » (c'est-à-dire la révolution française), « la Seconde Guerre mondiale ».

Dans les titres d'œuvre, la première règle qui prescrit de mettre une majuscule au premier mot du titre ou à l'adjectif et au nom qui suit (« Un cœur simple », « Du côté de chez Swann », « Haute Mer »), la seconde règle relative à la présence de l'article défini (« le », « la », « les ») fait l'objet d'une divergence : certains mettent une majuscule à l'article en considérant qu'il fait partie du titre ; d'autres, non. Cela étant, le nom et l'adjectif qui le précède prennent la majuscule. Donc : « Le Guépard » / « le Guépard », « Le Grand Bleu » / « le Grand Bleu ».

En revanche l'adjectif qui suit un nom s'écrit en minuscule : comme dans « L'Éducation sentimentale ». Il arrive que le titre corresponde à une phrase verbale complète : dans ce cas, seul le premier mot prend une majuscule : « Les dieux ont soif ».

Enfin, les mots coordonnés dans un titre prennent tous deux la majuscule : « Le Rouge et le Noir », « Surveiller et Punir ».





Script

Quand il indique une région, le point cardinal prend une majuscule : « la Corée du Nord », « les pays de l'Est ».

Les noms de lieux ou de bâtiments officiels prennent une majuscule : « le Louvre », « le Panthéon », « le Mémorial ».

Quant au mot « saint » il est très fréquent dans la désignation des noms de lieux ou de fêtes. Dans ce cas, il s'écrit avec majuscule : « Saint-Emilion », « Saint-Tropez », « la Saint-Valentin », « la Saint-Médard ».

En revanche il s'écrit avec minuscule lorsqu'il désigne un produit alimentaire ou viticole : « un saint-émilion », « un saint-nectaire ».

Rappelons que les noms de langue s'écrivent en minuscule : « parler espagnol », « apprendre le chinois », « étudier le finnois ».

Attention les noms de nationalité prennent une majuscule, mais les adjectifs eux s'écrivent en minuscule : « le drapeau allemand », « le gouvernement suédois », « l'hymne français ».

Enfin les point cardinaux d'orientation s'écrivent avec minuscule : « se diriger vers l'ouest ».

Concluons avec la fonction symbolique : la majuscule est une marque de déférence.

Elle n'est pas requise lorsque le titre ou la position hiérarchique sont simplement mentionnés comme marque d'identité. Par exemple : « La présidente de la République est en voyage officiel ».

En revanche, elle est obligatoire dans une formule de déférence : « Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma plus haute considération », « Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mon sincère dévouement. »

Retenons pour finir qu'il faut éviter deux écueils : mettre des majuscules partout ou n'en mettre nulle part. Comme toute convention, le placement de la majuscule obéit à des règles et il est bon de s'en souvenir.

